

B I L L

PRESENTE' PAR MONSIEUR LE JUGE EN CHEF MONK DE MON-
TREAL, LUNDI LE 23 NOVEMBRE, 1795.

A U

CONSEIL LEGISLATIF

Intitulé " ACTE qui assure plus efficacement aux Créanciers les
" Biens et Effets des Gens en Commerce faisant faillite, et pour
" l'égale distribution de tels Effets et Biens."



Q U E B E C,

IMPRIME' A LA NOUVELLE IMPRIMERIE, RUE LA MONTAGNE.

Anno Domini, M,DCC,XCV.